

**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze le dix avril à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en Mairie sous la présidence de Madame Anne VANPEENE, Maire.

Etaient présents : VANPEENE A., Maire ; LEFEBVRE G., BECUE P., DECLERCK M., Adjoints ; LAUWERIE N., THORIS L., VANDAELE F., DECOOL B., HEYMAN F., GOUY M., GHILLEBAERT M., Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Mr. DEBRIL A. qui a donné procuration à Mr. LEFEBVRE G.
Mme EVERAERE M. qui a donné procuration à Mr. BECUE P.
Mme BROUX S. qui a donné procuration à Mr. DECOOL B.

Etait absente : Mme PAGNERRE Anne-Sophie

Secrétaire de séance : Mme VANDAELE Françoise

Le compte rendu de la réunion du 21 Février 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2014

Compte tenu des prévisions 2015, le Conseil décide d'affecter 100 000,00 € à la section d'investissement et 162 557,48 € à la section de fonctionnement.

2 - TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, de reporter les taux votés l'année précédente, à savoir :

- Taxe d'habitation..... : 6,90 %
- Taxe sur le foncier bâti..... : 8,80 %
- Taxe sur le foncier non bâti..... : 37,30 %

3 - BUDGET PRIMITIF 2015

Madame le Maire présente les propositions.

- Section de Fonctionnement : - Dépenses : 968 500,00 €
- Recettes : 968 500,00 €

L'augmentation des dépenses concerne une prévision de 100 000,00 € pour l'achat de fournitures destinées à la réalisation des travaux en régie ainsi que le coût de la réforme des rythmes scolaires.

Par souci d'équité, le Conseil décide d'harmoniser les subventions entre les différentes associations au regard de plusieurs critères : le nombre d'adhérents, le budget, les ressources disponibles, la participation des adhérents par le biais d'une cotisation, les rémunérations de prestation, la mise à disposition d'un local, les autres subventions obtenues,

Détail des subventions attribuées :

- Amicale Secrétaires Généraux de Mairie.. : 35 €
- Bien-Être Winnezeelois..... : 600 €
- Club des Aînés..... : 900 €
- Comité des Fêtes..... : 6 000 € + 1 500 (Organisation du voyage des Aînés)
- Comité du Souvenir Français..... : 50 €
- Coopérative scolaire..... : 3 500 €
- Croix Rouge Française..... : 80 €
- Les Mordus de la Boule..... : 300 €
- Mutuelle Nationale Territoriale..... : 42 €
- Société Saint-Sébastien..... : 300 €
- Société Colombophile de Steenvoorde.... : 66 €
- U. N.C. – A. F. N..... : 300 €
- Les Chucheurs..... : 300 €
- Forains..... : 400 €
- Winnezele au Fil du Temps..... : 350 €
- Winnezik..... : 300 €
- Les Etincelles..... : 350 €
- Association des Parents d'Elèves..... : 400 €
- Reptilium : 300 €
- Fondation du Patrimoine : 100 €
- Association Sportive de l'Houtland..... : 1 200 €
- Les Restaurants du Cœur..... : 80 €

- Section d'Investissement : - Dépenses : 1 079 400 €
- Recettes : 1 079 400 €

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 45 000,00 €.

Les restes à réaliser de 2014 sont de 538 200,00 € en dépenses (concernent essentiellement les travaux de l'école : 537 000,00 €) et de 250 000,00 € en recettes (prêt relais dans l'attente du versement des subventions).

Prévisions 2015 :

- ❖ Bâtiments : 50 000,00 € (finitions travaux école : 20 000,00 €, restauration presbytère : 30 000,00 €)
- ❖ Voirie : 25 000,00 € (aménagement parking et de la sécurité aux abords de l'école)
- ❖ Eclairage public : 20 000,00 € (enfouissement ligne devant l'école, extension réseau Route d'Herzeele et Chemin Vert, parking école, terrain de pétanque)
- ❖ Matériel : 24 880,00 € (achat mobilier et tableau numérique pour l'école, garderie, autres)
- ❖ Acquisition terrain derrière la salle Markant appartenant à l'Association Diocésaine de Lille : 25 000,00 €
- ❖ Travaux en régie : 100 000,00 € (cantine, terrain de pétanque, placards extension école, rénovation salle des mariages, presbytère, ...)

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

4 - NOM DE L'ÉCOLE

Le Conseil prend connaissance du résultat du sondage fait auprès des parents.

Cette question est reportée à une date ultérieure. Le Conseil se donne un temps de réflexion supplémentaire car il n'y a pas unanimité sur le choix du nom.

5 - QUESTIONS DIVERSES

a) Médecine préventive : renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion

Le Conseil décide de renouveler la convention concernant la médecine du travail pour le personnel communal.

b) Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Madame le Maire expose avoir été informée par le S. I. E. C. F. de la possibilité pour la commune de percevoir cette redevance.

Le Conseil décide de l'instaurer, de fixer le montant au taux maximum (197,00 € en 2015) qui sera revalorisé automatiquement chaque année.

c) Adhésion de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure au SMICTOM des Flandres

Le Conseil Communautaire ayant décidé l'adhésion de la C. C. F. I. au SMICTOM des Flandres (Syndicat de Ramassage des Ordures Ménagères) au 1^{er} Mai 2015 pour les communes de l'ex-Communauté de Communes de l'Houtland, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette adhésion.

Celui-ci donne son accord.

d) Avis à donner

Le Conseil émet un avis favorable :

- ◆ Au transfert au SIDEN-SIAN des compétences assainissement collectif, non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire ;
- ◆ A l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'Auchy-les-Mines (62) et Haisnes (62) pour la compétence eau potable ;
- ◆ A l'adhésion à l'U. S. A. N. des communes de Lorgies (62) et Neuve-Chapelle (62) pour les compétences I, II et III.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance.